



932



PA-04



Département : SARTHE (72)  
 Commune : LA SUZE-SUR-SARTHE  
 Maitrise d'ouvrage : SAS SCFLAL  
 Opération : Aménagement d'un quartier d'habitation "LES EPIINETTES 2"  
 Phase : PERMIS DAMENAGER  
 Lot : VRD, Paysage

# PA-04\_Plan de Composition d'ensemble coté

Intitule	Modification
Date	
Echelle : 1 / 500	
Date : Novembre 2020	
Nom du Réviser : 19436_AVP_PA_72_Plan_Ind2_13-11-2020.dwg	
URBATERRA 16, rue Jean Bodin, 49000 Angers - 02.52.35.02.15 - <a href="mailto:projet@urbatera.fr">projet@urbatera.fr</a> / <a href="http://www.urbatera.fr">www.urbatera.fr</a>	

## Général

- Périmètre
- Zone comprenant l'accès imposé au lot
- Surface cessible
- Cote NGF minimale à respecter pour le niveau Rez-De-Crausée fini de la construction principale
- Deux vues et coupes PA5

## Plantations

- Engazonnement
- Massifs et couvres-sol
- Haie plantée par l'aménageur
- Arbre supprimé
- Arbre existant conservé

## Revêtements

- Chaussée
- Cheminement piéton
- Stationnement
- Placette de retournement provisoire
- Hors périmètre

## Voie

- Fil d'eau des voies
- Pente de voie en long et en travers
- Cote voie projet
- Cote bassin de rétention
- Marquage au sol
- Potelet

L'ensemble du projet est accessible aux personnes à mobilité réduite. La pente de voie est variable et conforme à l'arrêté du 15 janvier 2007 portant application du décret no 2006-1658 du 21 décembre 2006 relatif aux prescriptions techniques pour l'accessibilité de la voie et des espaces publics. Elle est inférieure ou égale à 4% en long (ponctuellement 5 %) avec un dévers intérieur ou égale à 2%.

### Surfaces graphiques :

Surface des lots (27 parcelles) :	13 455 m <sup>2</sup>
Espaces verts : (compris massif, engazonnement, bassin) :	1 068 m <sup>2</sup>
Voie principale :	1 534 m <sup>2</sup>
Stationnements (14 places) :	179 m <sup>2</sup>
Chemineements piétonniers :	201 m <sup>2</sup>
<b>Total :</b>	<b>16 433 m<sup>2</sup></b>

Surfaces graphiques données à titre indicatif